

Fonds Millénum Aston Hill

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

31 décembre 2016

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds Millénum Aston Hill (le « Fonds ») donne les faits saillants de nature financière, mais ne comprend pas les états financiers annuels audités du Fonds. Il est possible d'obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en adressant une demande par téléphone au 1 800 513-3868 ou par écrit à LOGiQ Asset Management Ltd. (auparavant Gestion d'actifs Aston Hill inc.), Relations avec les investisseurs, 77 King Street West, Suite 2110, P.O. Box 92, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8, ou sur notre site Web (www.logiqasset.com) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de la même manière pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier d'information sur le vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

LE FONDS

Le Fonds Millénum Aston Hill est un fonds commun de placement géré par LOGiQ Asset Management Ltd. (auparavant Gestion d'actifs Aston Hill inc.) (le « gestionnaire »). Le Fonds a des parts des séries A, F et I en circulation. Le portefeuille du Fonds est géré activement par le gestionnaire. Le Fonds est un placement admissible aux REER, aux FERR et aux CELL.

Le Fonds a commencé ses activités le 17 septembre 2015, date à laquelle ont été lancées les parts des séries A, F et I. Il s'agit d'un fonds commun de placement alternatif liquide créé pour offrir aux investisseurs des occasions de placement non traditionnelles.

Le 8 décembre 2016, Gestion d'actifs Aston Hill inc., membre du groupe Aston Hill Financial Inc. (« Aston Hill »), a conclu avec Front Street Capital 2004 (« Front Street ») et Tuscarora Capital Inc. (« TCI »), deux entités sous contrôle commun, une transaction, précédemment annoncée, donnant à Aston Hill le contrôle total de Front Street et de TCI pour aboutir à la fusion de leurs activités. Dans le cadre de l'opération, Aston Hill a changé son nom pour LOGiQ Asset Management Inc., par conséquent, Aston Hill Asset Management Inc. est renommé LOGiQ Asset Management Ltd.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds a pour objectif de dégager le rendement le plus élevé possible dans le cadre d'une stratégie de placement fondamentale axée sur la prudence, en investissant principalement dans un portefeuille diversifié et équilibré composé de titres à revenu canadiens. Pour atteindre cet objectif, le Fonds compte investir essentiellement dans des titres à revenu fixe canadiens, des fiducies de revenu et des actions ordinaires. La répartition de ces placements variera en fonction de leur attrait relatif. Le gestionnaire peut recourir à des instruments dérivés comme des options, des contrats à terme normalisés, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et d'autres instruments semblables.

RISQUES

Les risques associés aux placements dans les parts du Fonds figurent dans le prospectus, disponible sur le site Web du Fonds (www.logiqasset.com) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Le Fonds n'a subi aucun changement de nature à modifier significativement les risques associés à un placement dans ses parts au cours de la période close le 31 décembre 2016.

RÉSULTATS

RAPPORT DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Retour sur l'année 2016

Le Fonds Millénium Aston Hill a été créé dans le but d'offrir aux clients un revenu de dividendes élevé sur des titres principalement canadiens et susceptible d'augmenter avec le temps. Nous investissons l'actif du Fonds dans des sociétés qui sont bien gérées, qui sont financièrement solides et qui peuvent accroître les bénéfices et les dividendes dans des temps difficiles et changeants. Au 31 décembre 2016, le rendement moyen des actions du Fonds s'élevait à 4,71 %. Il s'agit d'un bon rendement comparativement aux rendements moyens de 1,7 % des obligations à 10 ans du Canada et de 2,1 % pour l'ensemble des obligations canadiennes.

Dans une année qui peut être caractérisée comme bizarre où on a vu le Brexit, le résultat étonnant de l'élection américaine, la chute des prix du pétrole, les bas niveaux record du dollar canadien, la remontée (plus ou moins forte) du pétrole et la légère hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, le Fonds Millénium Aston Hill a très bien performé. Les titres de revenu d'actions sont souvent injustement considérés comme des substituts aux obligations; l'année 2016 a permis de démontrer que le portefeuille peut produire des rendements positifs (+20 %) lorsque les taux d'intérêt sont en hausse. À la fin de l'exercice, le Fonds était surpondéré dans les secteurs des FPI (petites et moyennes FPI ayant un potentiel de croissance) et des services publics (sociétés productrices d'énergie propre) et sous-pondéré dans les services financiers et l'énergie.

Perspectives pour 2017

Au début de l'année 2017 et avec tous les gazouillis présidentiels, nous observons :

- une croissance du PIB américain de +2,5 %;
- une hausse par la Fed des taux à court terme supérieure à l'indice des dépenses personnelles de consommation de 1,4 %;
- une appréciation du dollar américain;
- une hausse des taux hypothécaires à long terme réels de +2,7 %;
- un potentiel de volatilité en Europe, avec l'accroissement du vote populiste (avenir de l'Union européenne?);
- une réduction continue de la production pétrolière de l'OPEP jusqu'à l'introduction en bourse de la société pétrolière nationale d'Arabie saoudite;
- une multiplication des scénarios hypothétiques avec l'élection du nouveau président; le président Trump étant un élément imprévisible.

Nous commençons l'année 2017 en faisant preuve d'un optimisme prudent. Le Fonds continuera de produire un revenu de dividendes canadiens fiscalement avantageux et de viser un taux de distribution supérieur à 5 % et une croissance supérieure à 2 %.

Énoncés prospectifs

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard de ses plans futurs et de ses intentions, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes et à des risques importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment l'évolution de la conjoncture générale de l'économie et des marchés, ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes, et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les réviser pour tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles.

Distributions

Les distributions versées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 étaient de 0,50 \$ par part pour les séries A, F et I (0,13 \$ par part pour les séries A et I pour l'exercice clos le 31 décembre 2015).

Les distributions ont été de 0,63 \$ par part des séries A, F et I.

Souscriptions et réinvestissement

Il est possible de souscrire et de réinvestir des parts du Fonds chaque jour, à un prix équivalant à la valeur liquidative par part, calculée quotidiennement. Pour la période close le 31 décembre 2016, le Fonds a reçu des souscriptions pour 52 318 parts de série A, 1 366 parts de série F et 0 part de série I. Également pour la période close le 31 décembre 2016, 21 817 parts de série A, 43 parts de série F et 71 274 parts de série I ont été réinvesties (pour la période close le 31 décembre 2015, le Fonds a reçu des souscriptions pour 505 542 parts de série A et 1 405 606 parts de série I). Également au cours de la période close le 31 décembre 2015, 6 260 parts de série A, 11 parts de série F et 18 161 parts de série I ont été réinvesties.

Rachats

Il est possible de demander le rachat des parts du Fonds chaque jour, à un prix de rachat équivalant à la valeur liquidative par part, calculée quotidiennement. Pour la période close le 31 décembre 2016, 200 711 parts de série A, 0 part de série F et 26 460 parts de série I ont été rachetées (10 196 parts de série A, 2 511 parts de série F et 15 613 parts de série I ont été rachetées au cours de la période close le 31 décembre 2015).

RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le comité d'examen indépendant du Fonds n'a présenté aucun rapport spécial ni formulé aucune recommandation extraordinaire importante à la direction du Fonds au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Frais du comité d'examen indépendant (« CEI »)

Les membres du CEI sont John Crow (président), Joseph Wright, Robert B. Falconer et Scott Browning. Le CEI agit à titre de comité d'examen pour plusieurs fonds de placement gérés par le gestionnaire.

Les membres du CEI reçoivent chacun 15 000 \$ par an (20 000 \$ pour le président) et 1 250 \$ pour chaque réunion à laquelle ils participent à titre de membre, et les dépenses engagées dans le cadre de leurs activités à titre de membre du comité leur sont remboursées. Ces frais et remboursements de dépenses sont répartis entre les fonds de placement gérés par le gestionnaire d'une façon juste et raisonnable.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les frais du CEI se sont élevés à 1 314 \$ (275 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015).

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées correspondent aux services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

FRAIS DE GESTION

LOGIQ Asset Management Ltd. (auparavant Gestion d'actifs Aston Hill inc.) est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. En vertu de la convention de gestion conclue entre le Fonds et le gestionnaire, celui-ci est responsable des affaires courantes du Fonds et, en contrepartie, le Fonds lui paie des frais de gestion. Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion annuels pouvant atteindre 2,00 % de la valeur liquidative des parts des séries A et UA (1,00 % des parts des séries F et UF), calculés quotidiennement et payables chaque mois à terme échu, taxes non comprises. Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Fonds pour les parts de série I. Chaque investisseur négocie plutôt ses propres frais et les verse directement au gestionnaire.

Le gestionnaire est tenu de verser des frais de service aux conseillers financiers à même les frais de gestion qu'il reçoit pour les services courants offerts aux investisseurs. Ces frais de service sont calculés et payables chaque mois, en fonction de l'actif total investi par les clients de chaque conseiller financier dans des parts des séries A et UA du Fonds pendant le mois. Le taux annuel des frais de service varie selon l'option de frais d'acquisition choisie par l'investisseur. Le taux annuel maximal est de 1,00 % pour les parts de série A achetées selon l'option de frais d'acquisition initiaux et de 0,50 % pour les parts de série A achetées selon l'option de frais d'acquisition reportés réduits. Au troisième anniversaire du placement, le taux des frais de service relatifs aux parts achetées aux termes de l'option de frais d'acquisition reportés réduits est remplacé par le taux annuel applicable à l'option de frais d'acquisition initiaux. Le taux annuel maximal est de 1,00 % pour les parts de série UA. Le gestionnaire peut modifier ou supprimer les frais de service en tout temps. Aucuns frais de service ne sont imputables aux parts des séries F et UF du Fonds.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les frais de gestion se sont élevés à 98 053 \$ (28 015 \$ pour la période du 17 septembre 2015 au 31 décembre 2015).

Frais d'administration

Le gestionnaire impute au Fonds une partie des coûts liés aux personnes ayant effectué des tâches relatives aux activités et à la supervision du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les frais d'administration se sont élevés à 14 176 \$ (6 387 \$ pour la période du 17 septembre 2015 au 31 décembre 2015).

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du Fonds pour les périodes indiquées. Les informations figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre la valeur de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par part¹⁾

Série A

Exercices clos/périodes closes les 31 décembre	2016	2015 ²⁾
Actif net à l'ouverture de l'exercice³⁾	9,35 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités⁴⁾		
Total des revenus	0,42	0,14
Total des charges	(0,29)	(0,10)
Gain (perte) réalisé pour l'exercice	(0,48)	0,01
Gain (perte) latent pour l'exercice	2,16	(0,68)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	1,81 \$	(0,63)\$
Distributions aux porteurs de parts³⁾		
Revenus (sauf les dividendes)	(0,29)	(0,13)
Dividendes	–	–
Remboursement de capital	(0,21)	–
Gains en capital	–	–
Total des distributions aux porteurs de parts	(0,50)\$	(0,13)\$
Actif net à la clôture de l'exercice³⁾	10,70 \$	9,35 \$

Série F

Exercices clos/périodes closes les 31 décembre	2016 ²⁾
Actif net à l'ouverture de l'exercice/la période³⁾	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités⁴⁾	
Total des revenus	0,30
Total des charges	(0,16)
Gain (perte) réalisé pour l'exercice/la période	0,12
Gain (perte) latent pour l'exercice/la période	1,35
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	1,61 \$
Distributions aux porteurs de parts³⁾	
Revenus (sauf les dividendes)	(0,29)
Dividendes	–
Remboursement de capital	(0,21)
Gains en capital	–
Total des distributions aux porteurs de parts	(0,50)\$
Actif net à la clôture de l'exercice/la période³⁾	11,28 \$

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

²⁾ Pour la série A, période du 21 septembre 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015. Pour la série F, période du 27 avril 2016 (début des activités) au 31 décembre 2016. Pour la série I, période du 21 septembre 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015.

³⁾ L'actif net par part et les distributions par part ont été établis selon le nombre réel de parts en circulation à la date pertinente.

⁴⁾ L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités, par part, a été établie d'après le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Actif net par part¹⁾ (suite)**Série I**

Exercices clos/périodes closes les 31 décembre	2016	2015 ²⁾
Actif net à l'ouverture de l'exercice/la période³⁾	9,39 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités⁴⁾		
Total des revenus	0,43	0,14
Total des charges	(0,10)	(0,03)
Gain (perte) réalisé pour l'exercice/la période	(0,35)	0,01
Gain (perte) latent pour l'exercice/la période	2,11	(0,86)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	2,09 \$	(0,74)\$
Distributions aux porteurs de parts³⁾		
Revenus (sauf les dividendes)	(0,29)	(0,13)
Dividendes	—	—
Remboursement de capital	(0,21)	—
Gains en capital	—	—
Total des distributions aux porteurs de parts	(0,50)\$	(0,13)\$
Actif net à la clôture de l'exercice/la période³⁾	10,97 \$	9,39 \$

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

²⁾ Pour la série A, période du 21 septembre 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015. Pour la série F, période du 27 avril 2016 (début des activités) au 31 décembre 2016. Pour la série I, période du 21 septembre 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015.

³⁾ L'actif net par part et les distributions par part ont été établis selon le nombre réel de parts en circulation à la date pertinente.

⁴⁾ L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités, par part, a été établie d'après le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)**Série A**

Aux 31 décembre	2016	2015
Valeur liquidative (en milliers)	4 014 \$	4 689 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	375	502
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾	2,30 %	2,30 %
RFG ²⁾	2,64 %	2,60 %
RFG avant renoncations et prises en charge	3,00 %	3,44 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,16 %	0,61 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	54,41 %	9,38 %
Valeur liquidative par part	10,70 \$	9,35 \$

Série F

Au 31 décembre	2016
Valeur liquidative (en milliers)	16 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	1
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾	1,62 %
RFG ²⁾	1,82 %
RFG avant renoncations et prises en charge	1,82 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,16 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	54,41 %
Valeur liquidative par part	11,28 \$

¹⁾ Un ratio des frais de gestion de base distinct qui ne comprend pas la TVH est présenté.

²⁾ Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période. Pour plus de renseignements sur ce calcul, voir la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-après.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé pour un exercice, plus les frais d'opérations du Fonds sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille se calcule en divisant le coût des achats ou, s'il est moindre, le produit de la vente de titres en portefeuille au cours de la période, compte non tenu de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille pendant la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative) (suite)

Série I

Aux 31 décembre	2016	2015
Valeur liquidative (en milliers)	15 945 \$	13 228 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	1 453	1 408
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾	0,61 %	0,70 %
RFG ²⁾	0,68 %	0,79 %
RFG avant renoncations et prises en charge	0,71 %	1,17 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,16 %	0,61 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	54,41 %	9,38 %
Valeur liquidative par part	10,97 \$	9,39 \$

¹⁾ Un ratio des frais de gestion de base distinct qui ne comprend pas la TVH est présenté.

²⁾ Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période. Pour plus de renseignements sur ce calcul, voir la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-après.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé pour un exercice, plus les frais d'opérations du Fonds sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille se calcule en divisant le coût des achats ou, s'il est moindre, le produit de la vente de titres en portefeuille au cours de la période, compte non tenu de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille pendant la période.

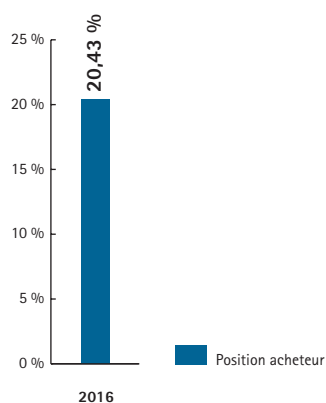
RENDEMENT PASSÉ

Rendements annuels

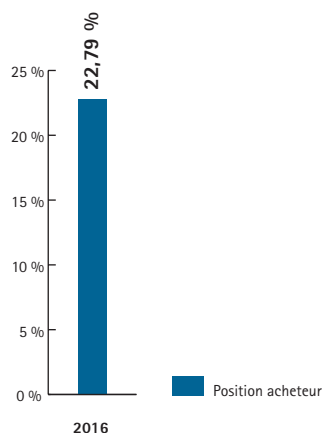
Les graphiques suivants illustrent le rendement passé du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de ses résultats futurs. Les renseignements présentés sont fondés sur la valeur liquidative par part et supposent que les distributions versées par le Fonds sur ses parts au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part.

Les graphiques à barres présentent le rendement du Fonds pour chaque exercice/période depuis son établissement jusqu'au 31 décembre 2016. Le graphique indique le pourcentage de variation d'un placement entre le premier et le dernier jour de chaque période.

Série A



Série I



Rendements annuels composés

Le tableau suivant illustre le rendement composé du Fonds par série, pour chaque période indiquée, comparativement à l'indice de référence mixte. L'indice de référence mixte est calculé sans déduction des frais de gestion et des charges du Fonds, alors que le rendement du Fonds est calculé après déduction de ces frais et de ces charges. Il est composé à 10 % de l'indice BofA Merrill Lynch High Yield Cash Pay Index, à 30 % de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, à 10 % de l'indice plafonné des fiducies de placement immobilier S&P/TSX et à 50 % de l'indice de dividendes composé S&P/TSX.

	Pourcentage depuis	
	1 an	l'établissement
Fonds Millénium Aston Hill – série A	20,43 %	10,82 %
Indice de référence mixte	15,7 %	12,4 %
Fonds Millénium Aston Hill – série I	22,79 %	12,82 %
Indice de référence mixte	15,7 %	12,3 %

APERÇU DU PORTEFEUILLE¹⁾

Au 31 décembre 2016

Répartition sectorielle	Pourcentage de la valeur liquidative
Immobilier	22,4 %
Services publics	18,0 %
Services financiers	12,3 %
Énergie	9,1 %
Industries	7,5 %
Placements à court terme	7,5 %
Services de télécommunications	6,9 %
Biens de consommation discrétionnaire	6,4 %
Biens de consommation de base	5,7 %
Soins de santé	5,1 %
Trésorerie	0,3 %
Autres éléments d'actif (de passif), montant net	-1,2 %
Total	100,0 %

25 principaux titres

Nom du titre	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Pourcentage de la valeur liquidative
Northland Power Inc.			8,8 %
Bons du Trésor du Canada	0,500 %	9 mars 2017	7,5 %
Liquor Stores N.A. Ltd.			5,7 %
Medical Facilities Corp.			5,1 %
Brookfield Renewable Energy Partners LP			5,0 %
Pure Multi-Family Real Estate Investment Trust LP			4,0 %
American Hotel Income Properties Real Estate Investment Trust LP			3,9 %
TELUS Corp.			3,8 %
Park Lawn Corp.			3,6 %
Veresen Inc.			3,6 %
Mainstreet Health Investments Inc.			3,3 %
StorageVault Canada Inc.			3,0 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada			3,0 %
Cineplex Inc.			2,8 %
Banque de Montréal			2,7 %
La Banque Toronto-Dominion			2,5 %
La Banque de Nouvelle-Écosse			2,5 %
Banque Royale du Canada			2,5 %
Brookfield Infrastructure Partners LP			2,3 %
WPT Industrial Real Estate Investment Trust			2,3 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce			2,2 %
Pembina Pipeline Corp.			1,9 %
Pattern Energy Group Inc.			1,9 %
Rogers Communications Inc.			1,8 %
Société civile de placements immobiliers Plaza Retail			1,8 %
Pourcentage total			87,5 %
Valeur liquidative totale			19 974 406 \$

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comité d'examen indépendant

John Crow
Président

C. Scott Browning

Robert Falconer

Joseph H. Wright

Administrateurs et dirigeants du gestionnaire

Joe Canavan
Administrateur et chef de la direction

Mary Anne Palangio
Administratrice et présidente

Kal Zakarneh
Administrateur et chef des finances

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

LOGiQ Asset Management Ltd.

Agent des transferts

Fiducie RBC Services aux investisseurs et de trésorerie

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs et de trésorerie

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Site Web

www.logiqasset.com